



DELIBERATION

N° 03

Conseil d'administration du mardi 04 mars 2025

Le mardi quatre mars deux-mille-vingt-cinq, à dix-huit heures trente, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué en date du vingt-et-un février deux mille-vingt-cinq, s'est réuni dans la salle du C.C.A.S., sous la présidence de Monsieur Joël LE BOLU.

Date de convocation : 21 février 2025

Nombre d'administrateurs en exercice : 13

Quorum : 7

Présent.e.s : M. Jean-Pierre PRIGENT, Mme Valérie DUMONT, M. Thierry FOURNIER, Mme Martine LAUNAY, M. Claude DROUET, M. Lucien LERAY, M. Gilbert VALLEE, Mme Françoise JAMIN, M. Marcel LE BORGNE, Mme Florence LEFFRAY.

Absent.e.s et excusé.e.s :

M. Joël LE BOLU a donné procuration à Mme Valérie DUMONT ;
Mme Marika VAN HAAFTEN a donné procuration à Mme Martine LAUNAY ;
Mme Carole DAINNE a donné procuration à M. Claude DROUET.

Secrétaire de séance : Madame Martine LAUNAY

III – EXAMEN ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Rapporteur : M. PRIGENT

L'arrêté des comptes est constitué par le vote du conseil d'administration sur le compte administratif présenté par le président avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice.

Dans la séance où le compte administratif est débattu, le conseil d'administration élit son président.

Madame DUMONT est élue présidente pour ce point de l'ordre du jour.

M. Le Bolu, Président du C.C.A.S. et ordonnateur, M. Prigent, vice-président présentent les comptes aux membres du conseil d'administration concernant le compte administratif 2024 dont les écritures sont conformes à celles dressées par le chef de service comptable.

La balance générale des comptes 2024 fait apparaître :

FONCTIONNEMENT

• un résultat reporté 2023	: +	8 070,68 €
Total des recettes 2024	: +	12 000,00 €
Total des dépenses 2024	: -	13 711,68 €
Soit un résultat de fonctionnement	: +	6 359,00 €

INVESTISSEMENT

• un résultat reporté 2023	: -	202,74 €
Total des recettes 2024	: +	2 261,80 €
Total des dépenses 2024	: -	0,00 €
Soit un résultat d'investissement	: +	2 059,06 €
soit un résultat total de clôture 2024 de	: +	8 418,06 €

COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2024

Section investissement			
Dépenses		Recettes	
001 - déficit investissement reporté	202,74 €	001 - solde d'exécution de la section d'investissen	- €
		10222 - FCTVA	261,60 €
		1068 - excédents de fonctionnement capitalisés	202,74 €
		28183 - amort. matériel informatique	1 797,46 €
Total dépenses investissement	202,74 €	Total recettes investissement	2 261,80 €

Section fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
613 - locations	186,00 €	002 - excédent de fonctionnement reporté	8 070,68 €
618 - divers services extérieurs	2 456,00 €	74748 - participations communes	12 000,00 €
623 - publicité, publications, relations publiques	442,00 €		
625 - déplacements et missions	133,02 €		
6281 - cotisations	113,00 €		
6288 - autres services extérieurs	7 689,70 €		
6450 - charges de sécurité sociale et prévoyance	114,00 €		
65134 - aides	780,50 €		
681 - dot. amort., dépréc. et aux provisions	1 797,46 €		
Total dépenses investissement	13 711,68 €	Total recettes investissement	20 070,68 €

M. PRIGENT quitte la salle des délibérations sans prendre part au vote.

Le conseil d'administration est invité à adopter le compte administratif 2024.

Décision

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil d'administration approuve le compte administratif 2024.

Présents : 9 / Votants : 11 / Abstentions : 0 / Pour : 11 / Contre : 0

Mme DUMONT redonne la Vice-présidence de la séance à M. PRIGENT après que celui-ci se soit installé à la table des délibérations.

Pour copie conforme,
Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

La Présidente,
Valérie DUMONT

La secrétaire de séance
Martine LAUNAY